

HISTORIQUE

Populaire jusqu'à la fin du 19e siècle, la maison québécoise représente l'adaptation des premières maisons de colons, inspirées des maisons françaises, au climat québécois. C'est en effet pour lutter contre la neige et le froid qu'on creuse une cave et qu'on rehausse la maison. Ces fondations de pierres deviennent alors un nouvel espace à utiliser. Une entrée extérieure, donnant directement sur la cave, est souvent construite pour permettre l'acheminement des denrées et du bois de chauffage. Le larmier débordant de la toiture sert quant à lui à protéger la galerie et les habitants des intempéries. Une annexe à la maison est souvent construite comme cuisine d'été et comme espace d'entrepôt pour l'hiver.

Le courant néoclassique apporte à la maison québécoise une composition symétrique de la façade et l'équilibre des éléments esthétiques, souvent empruntés à l'Antiquité (colonnes, frontons, etc.).

VARIANTES



CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

VOLUMÉTRIE

- » Plan rectangulaire;
- » Rez-de-chaussée bien dégagé du sol (1);
- » Espace habitable sur un étage et demi;
- » Toiture à deux versants (~45°) à larmiers recourbés ②, souvent percée de lucarnes et de deux cheminées;
- » Disposition symétrique des ouvertures en façade et murs-pignons sur les côtés;
- » Vaste galerie en façade, s'étalant parfois sur les côtés.



REVÊTEMENTS

Toiture

- » Tôles à baguette 3, à la canadienne 4, ou nervurées 5;
- » Bardeaux de cèdre (6).



Murs

- » Planches horizontales peintes (7);
- » Bardeaux de cèdre peints (8);
- » Planches cornières et chambranles d'une couleur distincte ou parfois blanche si la maison est blanche (9);
- » Parfois briques d'argile ou stuc (10).



PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR RÉNOVER

- » Il vaut toujours mieux entretenir que réparer et il vaut toujours mieux réparer que remplacer;
- » Respecter le style et l'époque du bâtiment en termes de volumétrie, de disposition des portes et des fenêtres sur les façades, de types de revêtements sur les murs et la toiture, de modèles de fenêtres, d'ornementation et de couleurs;
- » Recourir à des interventions réversibles qui n'affecteront pas de manière définitive le bâtiment;
- » Considérer une rénovation de qualité comme un investissement à long terme;
- » Consulter un professionnel ou un inspecteur en bâtiment de la Ville de Saguenay en cas de doute ou de travaux majeurs.



CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

OUVERTURES

- » Généralement disposées symétriquement sur la façade et alignées entre les étages, sur les murs-pignons;
- » Les portes et fenêtres sont pourvues de chambranles moulurées, de quatre à six pouces de largeur, et de linteaux de formes diverses.

MODÈLES DE PORTES ET FENÊTRES

- » Portes à panneaux et à carreaux en bois peint, parfois double, avec fenêtres adjacentes et impostes;
- » Fenêtres à battants, à six grands carreaux en bois peint.







entablement





Contre-fenêtre

combles à quatre

GALERIES ET ESCALIERS

- » Vaste galerie couverte par un débordement prononcé du larmier ou d'un toit à auvent, soutenu par des poteaux de bois peint, ornés d'un socle, d'un chapiteau et de corbeaux;
- » Galerie accessible par une volée de marches bordées de gardecorps. Présence de contre-marches découpées d'ouvertures aux motifs harmonisés au reste de l'ornementation.

INTERVENTIONS ADÉQUATES

» Privilégier les agrandissements vers l'arrière qui conservent l'intégrité de la façade, sinon le faire en retrait de la façade, à la manière des cuisines d'été de l'époque.



À ÉVITER

- » Les fondations élevées de ce type de maison peuvent inciter à y aménager un espace habitable. Dans un tel cas, il faut éviter la démolition des galeries, et toute autre intervention compromettant la symétrie et les proportions de la façade.
- » Éviter l'ajout de volumes présentant des caractéristiques volumétriques non harmonisées, tels que les appentis et les agrandissements à toit plat.





Les informations contenues dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un portrait exhaustif du style qui est présenté. Avant d'entreprendre des travaux de restauration, de rénovation ou de construction, il est conseillé de contacter un inspecteur en bâtiment de la Division des permis, programmes et inspections, de votre arrondissement en composant le 418 698-3112. Celui-ci sera en mesure de vérifier la conformité de votre projet avec la réglementation d'urbanisme. L'inspecteur en bâtiment peut vous confirmer si votre résidence est située dans un secteur assujetti à un contrôle architectural (PIIA). Dans ce cas, votre demande de permis sera étudiée par le comité consultatif d'urbanisme de votre arrondissement.

Pour en savoir davantage sur les programmes et subventions disponibles, consultez le site Internet à permis.saguenay.ca.

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **SAGUENAY**





